

Adresse de la société populaire d'Arvert (Charente-Inférieure) qui annonce la déchristianisation de sa commune et le dépouillement des églises, lors de la séance du 25 nivôse an II (14 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Arvert (Charente-Inférieure) qui annonce la déchristianisation de sa commune et le dépouillement des églises, lors de la séance du 25 nivôse an II (14 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 306;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36081_t2_0306_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

15

La société populaire d'Arvert, district de Marennes, invite la Convention nationale à rester à son poste; l'instruit que l'esprit public faisant chaque jour des progrès, l'église ci-devant catholique de cette commune a été dépouillée de tous les hochets du fanatisme; cette société demande qu'il ne soit fait ni paix ni trêve avec l'Anglais qu'après que la tête du scélérat Pitt sera tombée sur l'échafaud (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Arvert, 3 niv. II] (3)

« Citoyens représentants,

La Société populaire séante à Arvert, district de Marennes, département de la Charente-Inférieure, pénétrée des vrais principes du républicanisme a arrêté qu'il seroit donné connaissance à la Convention nationale des délibérations qui furent prises dans l'une de ses séances tendant à ce qu'il ne fut accordé aucune paix, aucune suspension d'armes, fait aucun traité avec la nation britannique qu'après que la tête de Pitt, cet infâme scélérat, sera tombée sur l'échafaut.

La même Société vous annonce avec plaisir que l'esprit public fait des progrès chaque jour dans la carrière de notre sublime constitution. L'église ci-devant catholique est dépouillée de tous les hochets du fanatisme (ce) qui a produit à la Nation 13 l. et demie de galon d'or, 2 livres 4 onces de vermeil, 8 livres et demie de galon d'argent, 4 l. 6 gros d'argenterie, 13 l. de cuivre, 7 l. 4 onces d'étain;

Cette enceinte ne renferme aujourd'hui que des républicains zélés pour l'amour de la Patrie et du Bien public. La chaire de mensonge est devenue celle de la vérité, catholiques, protestants, tous sont réunis pour prêcher aux peuples la liberté, l'égalité et la saine raison. Voilà, Citoyens représentants, la religion qu'ils veulent désormais pratiquer.

Grâce soit rendue à la Montagne régénératrice du genre humain que nous invitons à rester à son poste jusqu'à ce que tous les ennemis de la république soient anéantis. Force, Courage à tous les vrais sans-culottes, Vive la République, ça ira et ça va.

Nous sommes avec une respectueuse fraternité. »

VAUSSANGERS, J. BERNELO aîné, M. BARBOTIN,
Jos. MÉE

16

La société populaire de Cormicy (4), district de Reims, félicite la Convention nationale sur l'organisation du gouvernement révolutionnaire, et lui fait part qu'il a été envoyé au district

(1) P.V., XXIX, 235. Mention dans *J. Sablier*, n° 1077; *M.U.*, XXXV, 413; *C. Eg.*, n° 515; *J. Fr.*, n° 478; *J. Paris*, p. 1534.

(2) Bⁱⁿ, 25 niv. (1^{er} suppl^l).

(3) C 288, pl. 876, p. 17.

(4) Et non Commercy.

37 marcs 4 gros d'argenterie, et 146 livres de cuivre, provenant de l'église de sa commune (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Cormicy, 2 niv. II] (3)

« Représentans,

Et nous aussi nous avons pensé que des hochets d'or, d'argent, de cuivre n'étoient pas plus précieux aux yeux de la divinité que le vase de bois ou d'argile; que des ustensiles inutiles dans les temples seroient beaucoup mieux placés dans le trésor public et nous avons fait parvenir au district de Rheims, 37 marcs 4 gros d'argenterie et 146 livres de cuivre. Si jamais nous avons désiré que l'église de cette commune ait de grandes richesses ce n'a été que lorsque nous l'avons dépouillée pour alimenter la fortune nationale. C'étoit vraiment une risée de voir Jésus le Sans-culotte servi à la muscadine, en passant par les mains fanatisées, il avoit été habillé en gros Monsieur au profit des Tartuffes qui en riaient tout bas et qui s'engraissoient pieusement.

Nous vous félicitons, Représentans, de votre décision sur l'organisation du gouvernement révolutionnaire: il frappe de terreur les malveillans et les traîtres; il rétablit dans les départements l'unité et l'égalité morcelée par des arrêtés incohérents.

Nous ne vous invitons pas à tenir ferme à votre poste; nous vous disons: vous devez y rester jusqu'à ce que les crânes des tyrans et des traîtres, jetés aux pieds de la Sainte Montagne, aient consolidé la Constitution républicaine dont le peuple français a fait choix. Vive la République. »

LE BLANC, JUNEAU, LAMBERT, SOHELOISE (?),
FRANÇOIS, PETIT, Georges GARDAN
[et 33 autres signatures]

17

Le citoyen Degrossas, notaire à Payzac, district d'Excideuil (4), fait don à la patrie du montant de la liquidation de son office de notaire (5).

Mention honorable, insertion au bulletin (6), renvoi au comité de liquidation.

18

Le procureur-syndic du district de Saint-Affrique annonce que les citoyens de la commune de Gozon ont envoyé au directoire de leur district toutes les dépouilles de leur église, qui sera désormais appelée le temple de la liberté; et qu'ils ont unanimement délibéré de ne re-

(1) P.V., XXIX, 235. Mention dans *J. Sablier*, n° 1077; *M.U.*, XXXV, 413.

(2) Bⁱⁿ, 25 niv. (1^{er} suppl^l).

(3) C 288, pl. 876, p. 16.

(4) Dordogne.

(5) P.V., XXIX, 236.

(6) Bⁱⁿ, 25 niv. (1^{er} suppl^l).